# LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LYON AU DÉBUT DU XVI° SIÈCLE

PAR

# GEORGES BREUILLAC

Licencié ès lettres

#### **BIBLIOGRAPHIE**

## CHAPITRE PREMIER

LE PAYS.

Lyon, ville frontière du royaume de France, est le centre du bassin rhodanien et communique avec la Champagne, l'Espagne, l'Italie. Les ressources de l'Élection du Lyonnais sont faibles : l'agriculture nourrit avec difficulté le plat pays. Quelques mines de la région sont exploitées par des bourgeois lyonnais.

# CHAPITRE II

LA POPULATION.

Lyon est habité par des clercs et des bourgeois et des étrangers. Sa population oscille probablement entre 30,000 et 40,000 habitants. Elle progresse de  $15\,^{\circ}/_{\circ}$  entre 1493 et 1515, par suite de la forte natalité et de l'immigration allemande et surtout italienne. L'afflux de ces étrangers s'explique par des raisons économiques autant que politiques.

# CHAPITRE III

LA TOPOGRAPHIE DE LA VILLE.

Dans ses remparts du xive siècle, la superficie de la ville est à moitié occupée par des vergers, des vignobles. La population se concentre sur la rive droite de la Saône, ainsi que sur la presqu'île située aux pieds de la Croix Rousse. Les notables habitent à Saint-Nizier avec le consulat ou à Saint-Paul avec l'archevêque, les chanoines de Saint-Paul, les fonctionnaires royaux. Les basses classes sont réparties dans le reste de la ville.

Lyon a de nombreux monuments publics : treize paroisses, de multiples chapelles, des couvents forment le centre de la vie religieuse.



# CHAPITRE IV

# LA VOIRIE ET L'HYGIÈNE.

La circulation dans la ville est contrôlée par le consulat par l'intermédiaire du Voyer et du Capitaine de la ville. Ils s'occupent de la réfection des rues, de la réparation des ponts sur le Rhône et la Saône, de la construction des maisons.

Le Procureur de l'hôpital s'occupe de l'hygiène de la cité; il dirige les hôpitaux du consulat, édicte les mesures de lutte contre les maladies contagieuses. L'expulsion des malades de la ville en est un exemple.

#### CHAPITRE V

#### L'ADMINISTRATION.

Lyon, ville française, dépend du roi et de ses agents. Leur tutelle lointaine se fait à peine sentir dans la gestion de la ville. Ancienne cité religieuse, elle ne subit plus l'autorité de l'archevêque.

Douze consuls bourgeois nommés par les maîtres des métiers, euxmêmes désignés par les consuls sortants, dirigent cette ville autonome. C'est le consulat qui s'occupe de la défense de la ville et la représente en face du roi. De plus, il lève les impôts pour subvenir à ses dépenses et payer les impôts consentis au roi. Il se fait aider d'officiers nommés par lui, exception faite de la perception des impôts affermés à des particuliers.

#### CHAPITRE VI

#### LA SITUATION ÉCONOMIQUE.

La France sous Louis XII est en pleine prospérité, que ne semble d'ailleurs pas partager la cité dans toutes ses activités économiques : l'agriculture est en régression, le textile, la métallurgie sont en baisse. L'imprimerie atteint dès 1493 son plus grand développement. Seuls les métiers du bâtiment sont en progrès. Le commerce au détail et surtout le commerce en gros portent sur les soies. Les épices doublent d'importance. Cette prépondérance du commerce dans la ville lyonnaise est due aux foires.

# CHAPITRE VII

# L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Lyon, célèbre par la liberté de ses métiers, est en fait soumise au régime corporatif. La maîtrise à laquelle on accède par un chef-d'œuvre et le paiement de droits en sont la preuve. Seul le consulat refuse de reconnaître cet état de fait, il fait des procès insensés aux maîtres et ordonne la dissolution des confréries.

#### CHAPITRE VIII

LE SALAIRE NOMINAL ET LE SALAIRE RÉEL.

Tous les compagnons et les apprentis sont des salariés. Leur salaire est fixé de 1493 à 1515. Il est plus élevé l'été où le soleil prolonge les heures de travail. Ce salaire fixe en théorie est en fait variable. A une époque où le pain constitue la moitié des dépenses d'un artisan, le blé quintuple souvent de prix. La conséquence de cette hausse est double : mortalité et émeutes.

#### CHAPITRE IX

LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE DES ARTISANS.

L'artisan est un isolé dans la ville. S'il chôme ou se trouve malade, il ne touche plus son salaire, sauf le cas où la confrérie lui consent un prêt. Au point de vue politique, il est exclu du gouvernement de la cité aux mains de bourgeois.

## CHAPITRE X

LES BOURGEOIS. SITUATION ÉCONOMIQUE.

Les bourgeois constituent la classe la plus élevée. Elle est formée par de riches marchands ou notaires, fixés à Lyon depuis un siècle. La période leur est favorable. Leur fortune essentiellement immobilière, même dans le cas des marchands, s'accroît sans cesse.

#### CHAPITRE XI

LES BOURGEOIS. SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE.

Les bourgeois mènent une vie qui les éloigne des artisans. Ils se marient entre eux, habitent certains quartiers, monopolisent les charges administratives dépendant du roi et du consulat.

## CHAPITRE XII

LES ÉTRANGERS.

Les étrangers sont surtout des Allemands, artisans pauvres, et des Italiens. Ceux-ci sont beaucoup plus nombreux : certains d'entre eux, marchands florentins, détiennent presque le monopole du commerce des draps de soie et des épices. Groupés en nations et vivant à l'écart, les étrangers restent fidèles à leurs origines. Seuls les plus riches d'entre eux, mariés à des Lyonnaises, sont assimilés aux habitants de la cité et entrent dans l'administration royale.

CONCLUSION — TABLES

